

Question

Comme vous le savez sans doute, un vent d'automatisation souffle dans l'air des CFF. C'est ainsi que la gare de Palézieux s'est vue amputée d'une partie des horaires d'ouverture de ses guichets. Certains voyageurs désemparés doivent tenter de dialoguer avec un distributeur de billets dont les consignes ne s'avèrent, pour eux, pas toujours claires et compréhensibles. Il faut relever au surplus que la gare va se trouver ainsi sans surveillance durant tout le week-end.

Bien que la gare de Palézieux soit sise en terre vaudoise, c'est tout le sud du canton de Fribourg qui est touché par cette mesure. Je pense qu'une réaction de nos autorités ne serait pas dénuée d'intérêt, pour le bien des voyageurs, mais également afin de se prémunir contre d'autres restrictions du même genre. Il importe de maintenir un service public crédible et d'encourager les gens à utiliser les transports publics.

En conséquence, je vous adresse les questions suivantes:

- Le Conseil d'Etat fribourgeois a-t-il été informé de la fermeture partielle des guichets à la gare de Palézieux?
- Cas échéant, a-t-il approché les autorités vaudoises pour une éventuelle intervention commune auprès des CFF contre cette mesure?
- Une action commune de ces deux cantons envers les CFF est-elle envisageable?

Le 15 février 2007

Réponse du Conseil d'Etat

Jusqu'au 1^{er} février 2007, la clientèle de la gare de Palézieux bénéficiait d'un guichet desservi par du personnel de 05h30 à 24h00. En raison de l'automatisation croissante de la circulation des trains, qui réduit les besoins de personnel dans les gares, il n'est plus possible, économiquement, d'y maintenir un service de vente personnalisé à la clientèle ou de maintenir les guichets ouverts durant une période aussi longue. Les CFF ont décidé de garder à Palézieux un guichet ouvert, mais dont les heures d'ouverture ont dû être adaptées aux besoins de la clientèle. Ce guichet est ainsi ouvert du lundi au vendredi de 06h40 à 11h00 et de 14h30 à 18h10.

Les CFF mettent tous les moyens en oeuvre afin de proposer à leur clientèle les meilleurs canaux de vente possibles, que ce soit par le biais de Rail Service, du site Internet www.cff.ch ou de distributeurs automatiques de titres de transport à écran tactile proposant une offre complète. La gare de Palézieux dispose de deux distributeurs de ce type sur le quai 1.

Les services des transports des cantons de Vaud et de Fribourg n'ont pas été consultés par les CFF à l'occasion de la fermeture partielle du guichet de Palézieux. Ces services

n'interviennent en principe pas dans les domaines de la desserte des gares et de l'ouverture des guichets, questions qui sont généralement discutées entre les entreprises de transport et les autorités communales.

Dans le cas particulier, un accord a été trouvé entre la commune de Palézieux et les CFF. Le Conseil d'Etat, même s'il souhaite garantir en principe un accueil optimal des voyageurs dans les gares, n'entend pas, par conséquent, entreprendre une action particulière auprès des CFF, d'autant que la gare concernée est située dans le canton de Vaud et qu'il appartient, le cas échéant, aux autorités vaudoises d'intervenir auprès de cette entreprise.

Fribourg, le 24 avril 2007